

AAHS Consulting

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital social de 1 000 euros

Siège social : 1791 Avenue Roger Salengro 92370 CHAVILLE

949 112 478 RCS NANTERRE

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 1er septembre 2026

Le 1er septembre 2026, à 10h00, au siège social de la société,

Madame Amira CHERIF, associée unique de la société AAHS Consulting, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 euros, ayant son siège social au 1791 Avenue Roger Salengro 92370 CHAVILLE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 949 112 478, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Elle a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Transfert du siège social.
- Modification corrélative des statuts.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société du 1791 Avenue Roger Salengro 92370 CHAVILLE au 8 rue Jules Ferry - 92310 SEVRES, à compter du 1er septembre 2026.

Deuxième décision

L'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts relatif au siège social, qui sera désormais rédigé comme suit :

"Article 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 8 rue Jules Ferry- 92310 SEVRES."

Le reste de l'article reste sans changement.

Troisième décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Amira CHERIF

